

L'alliance de la **TERR** et de la **LABL**

Une alliance

pour mettre fin
au monopole syndical
en agriculture

La fondation et les succès de l'Union paysanne ont mis en évidence la nécessité de rétablir la liberté syndicale des agriculteurs québécois. Depuis 1972, la Loi sur les producteurs agricoles accorde un monopole de représentation syndicale à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Ce monopole est injustifiable.

- L'UPA affirme que 74% des agriculteurs étaient favorables au monopole. C'EST FAUX. Si on analyse les résultats du vote de 1972, c'est **moins de 50%** des agriculteurs inscrits qui ont voté pour le monopole (51 160 inscrits, 25 328 bulletins favorables).
- Il n'y a pas eu d'élection ni de reprise du vote... depuis 1972. Si vous êtes devenu membre de l'UPA il y a 30 ans, vous l'êtes toujours, sans qu'on ait revalidé [bold une seule fois] votre adhésion. L'équivalent de l'adhésion perpétuelle à votre club vidéo.
- Chaque couple d'agriculteurs se trouve obligé de payer à l'UPA une cotisation annuelle de 652\$. Avec un coût aussi élevé, il devient difficile pour une autre association de se mettre durablement en place. Dans le reste du Canada, il n'y a qu'une seule cotisation par ferme, pour une moyenne de 150\$.
- En 20 ans, plus de 5000 producteurs qui ont été poursuivis par l'UPA sur la seule question de la cotisation. Les agriculteurs poursuivis se défendent à leurs frais. Certains ont même été l'objet de saisie sur leur ferme.
- Est-ce surprenant qu'un monopole ait engendré une vision unique de l'agriculture et de la mise en marché des produits agricoles? Que dire des ratés comme l'abattoir Colbex-Levinoff, l'abattoir Billette, Fedco, Pomexpan, Pomexpert ou Cérégrain? Que dire des agences de vente obligatoires qui ont fait disparaître les coopératives agricoles?



Saviez-vous que...

le Québec est le seul État occidental où il y a encore un monopole en agriculture?



Propositions de l'Union paysanne

sur le monopole syndical

En quoi êtes-vous concerné?

Vous voulez des fermes nombreuses et autonomes; favoriser la relève agricole; des aliments frais, sains, diversifiés, de proximité; plus de démocratie pour les agriculteurs?

Vous ne voulez pas de fermes usines; de produits uniformisés; de zones agricoles sans agriculteurs; d'OGM ni d'antibiotiques dans votre assiette?

**Vous avez donc
toutes les raisons
de souhaiter
le succès
de l'Union paysanne!**



Devenez membre
de l'Alliance
de la terre
et de la table.

- ✓ **Le pluralisme syndical**
soit la reconnaissance de plusieurs syndicats et la liberté pour les agriculteurs de voter.
- ✓ **Des élections syndicales aux trois ans**
sur le même modèle que dans le secteur de la construction.
- ✓ **Établissement d'une seule cotisation par ferme,**
ramenée plus près de la moyenne canadienne (150\$)
- ✓ **Modification du statut de producteur agricole**
pour permettre aux forestiers d'être reconnus et représentés.
- ✓ **La répartition des cotisations syndicales**
en fonction des pourcentages obtenus aux élections, pour assurer aux associations un minimum d'autonomie.
- ✓ **Refonte de la loi sur la mise en marché des produits agricoles**
afin de refléter cette nouvelle réalité.
- ✓ **Ces changements provoqueraient**
une meilleure représentation des agriculteurs et l'émergence de modèles agricoles pluriels axés sur les agriculteurs et leur communauté, et non sur un modèle dicté d'en haut. Il faut redonner aux agriculteurs le contrôle sur le modèle agricole!

